

Note d'information relative au Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019

Rappel

En 2011, le HCR a tenu une réunion ministérielle sur les réfugiés et les apatrides (réunion ministérielle de 2011) qui a amené la communauté internationale à prendre des mesures pour lutter contre l'apatridie. À cette réunion, plus de 60 États ont pris l'engagement concret de lutter contre l'apatridie, notamment par l'adhésion aux Conventions relatives à l'apatridie des Nations Unies et des réformes législatives pour prévenir l'apatridie en supprimant la discrimination dans les lois relatives à la nationalité et en mettant en place des procédures de détermination du statut d'apatride¹. Bon nombre des engagements pris à cet effet ont été mis en œuvre à la suite de l'événement, et le niveau d'intérêt et d'activité atteint par les États a amené le HCR à lancer en 2014 une **Campagne ambitieuse visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024** (la Campagne).

L'année 2019 marque l'étape à mi-parcours de la Campagne décennale. Elle offre donc au HCR et à d'autres parties prenantes une importante occasion d'évaluer les réalisations de la Campagne et d'identifier les mesures devant encore être prises pour atteindre les objectifs de la Campagne tels que définis dans le Plan d'action mondial visant à mettre fin à l'apatridie.

Pour tirer parti du succès de la réunion ministérielle de 2011, le HCR convoquera le 7 octobre 2019 à Genève un Segment de haut niveau mondial sur l'apatridie. Ce Segment de haut niveau aura pour but d'évaluer les réalisations à ce jour, de présenter les bonnes pratiques et **d'encourager** les États et d'autres parties prenantes (organisations régionales, organisations internationales, secteur privé, société civile, etc.) à **s'engager concrètement** à prendre des mesures pour lutter contre l'apatridie au cours des cinq années restantes de la Campagne.

Format du Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019

En 2019, l'événement prendra la forme d'un Segment de haut niveau le premier jour de la réunion du Comité exécutif du HCR, ce qui permettra d'assurer la participation de hauts responsables gouvernementaux des États membres. Il sera par ailleurs ouvert aux organisations régionales, à d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales, aux institutions financières internationales et aux groupes invités de la société civile travaillant pour la lutte contre l'apatridie, ainsi qu'aux personnes apatrides et personnes ayant été apatrides qui pourront exprimer l'impact humain du fait d'être privé de nationalité et l'impact des mesures prises par les États pour résoudre les problèmes d'apatridie.

¹ Pour les exemples d'engagement sur l'apatridie pris à la réunion ministérielle de 2011, voir le document intitulé « *Evènement intergouvernemental au niveau ministériel sur les réfugiés et les apatrides - Engagements 2011* », octobre 2012, disponible à <https://www.refworld.org/docid/521711424.html>

Après la déclaration liminaire du Haut Commissaire et d'autres formalités (entre 10 heures et 11 h 30), se tiendra (entre 11 h 30 et 13 heures) un Panel de haut niveau. Les participants à ce Panel et un montage vidéo spécial permettront de cerner la question et de souligner la nécessité d'accroître la mobilisation pendant les cinq autres années de la Campagne. Le Panel mettra en lumière les réalisations positives à ce jour.

Pendant la pause déjeuner de deux heures (entre 13 heures et 15 heures), deux événements en marge auront consécutivement lieu :

- 1) De 13 heures à 14 heures, un événement en marge, coorganisé par des groupes de la société civile travaillant pour la lutte contre l'apatridie et le HCR, aura lieu pendant la pause déjeuner. Cet événement est ouvert à toute personne prenant part au Comité exécutif. Des sandwiches et des rafraîchissements seront offerts à l'extérieur de la salle.
- 2) De 14 h 30 à 15 heures, la Section des traités du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies sera invitée à coorganiser avec le Haut Commissaire une cérémonie spéciale des traités devant permettre aux États désireux de saisir l'occasion pour déposer des instruments d'adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et/ou à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie de le faire. L'événement permettra également à ces États ainsi qu'aux États ayant adhéré à l'une ou aux deux Conventions depuis le lancement de la Campagne #J'appartiens d'être accueillis par le Haut Commissaire et de prendre des photos avec lui. Seuls les États ayant adhéré aux Conventions depuis le lancement de la Campagne et ceux déposant les instruments d'adhésion seront invités à cet événement.

Après la pause, débutera le débat général. Le reste de la journée (entre 15 heures et 18 heures) sera consacré aux déclarations des États et d'autres parties prenantes relatives au débat général. Dans leur déclaration, les États et d'autres parties prenantes devront présenter leurs réalisations par rapport aux 10 mesures de la Campagne, partager les bonnes pratiques et **prendre des engagements concrets, assortis d'un calendrier**, pour lutter contre l'apatridie dans les cinq dernières années de la Campagne. Toutes les réalisations de la Campagne à ce jour et les engagements pris dans le cadre du Segment de haut niveau seront consignés dans une **publication spéciale du HCR à la suite du Segment de haut niveau. En outre, les engagements pris à ce Segment de haut niveau seront consignés dans le document final du Forum mondial sur les réfugiés qui aura lieu en décembre 2019.**